

Le Gouvernement du Canada a transmis au Gouvernement d'Irak, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de ce pays au Canada, une vive protestation devant l'expulsion du chargé d'affaires du Canada, qu'il qualifie de geste arbitraire et injustifié. Dans une note diplomatique remise à l'ambassadeur le 7 juillet, le ministère des Affaires extérieures a déclaré qu'il n'acceptait en aucune manière que des représailles quelconques contre des membres du personnel canadien à Bagdad soient justifiés ou acceptables. Soulignant que le départ de M. Al-Niaimi avait été demandé parce qu'il s'était livré à des activités de renseignement que le Gouvernement du Canada ne saurait tolérer, la note du Ministère affirmait que ni M. McKenzie ni aucun autre membre du personnel de l'Ambassade du Canada à Bagdad ne s'était livré à des activités répréhensibles et qu'aucune allégation de ce genre n'avait été avancée. La décision des autorités irakiennes n'était donc justifiée en aucune manière.

Agé de 40 ans, M. McKenzie est né en Angleterre et a fait son baccalauréat en science et sa maîtrise en administration à l'Université de Toronto en 1962 et 1964 respectivement. Il est entré au Service des délégués commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce en 1965 et a été affecté à Melbourne en Australie, à Seattle et au Caire. M. McKenzie est célibataire et sera réaffecté sous peu.